



Quoi préparer pour passer au tribunal ?

Par **Kcm**, le **26/06/2012** à **13:26**

Bonjour,

Je suis le malheureux propriétaire d'une maison louée à un locataire qui n'a jamais payé un seul loyer depuis un an.
De plus, il a fortement détérioré le logement.

J'ai suivi les démarches habituelles et je passe au tribunal d'instance la semaine prochaine : je n'ai pas les moyens de me faire représenter par un avocat. (On m'a dit que ça coûtait au moins 400€)

Pouvez vous m'indiquer ce qu'il va se passer ?

Je vais voir un juge dans un bureau ?

Devant beaucoup de monde ?

Il faut que je me présente et que je prépare un argumentaire ?

Comment s'habiller ?

Si mon locataire a pris un avocat, dois-je m'attendre à des attaques ?

Merci pour votre aide, je suis un peu perdu.